

- p. 99** L'extrémité de la chaussée de Sein est marquée par la bouée « Chaussée de Sein » (48° 03,8' N - 5° 07,7' W), cardinale Ouest lumineuse, à sifflet, Racon et équipée AIS.
- p. 116-117** L'extrémité de la cale d'échouage est marquée par une balise cardinale Nord.
- p. 129** (2<sup>e</sup> alinéa, dernière phrase) Au Sud de Roc'h Denou Bihan, il faut quitter l'alignement pour faire route à 205° afin de passer dans l'Ouest de la tourelle Roc'h Denou, débordée de l'autre côté de cette nouvelle route par un pâtre découvrant de 4,7 mètres d'eau à la pointe Est de l'île Saint-Rion.
- p. 212** De nuit. Se présenter au Sud de la bouée cardinale Sud An Taro Braz dans le secteur blanc du phare de Beg Léger.
- p. 347** (texte) Lire tourelle de Bazou Réal et non Mean Réal. Est marquée par la bouée « Basse Réal », latérale tribord, lumineuse.  
(légende) La tourelle de Bazou Réal est aussi marquée par la bouée « Basse Réal », latérale tribord, lumineuse.
- p. 349** La tourelle blanche Les Plâtresses, détruite, est remplacée par une bouée latérale tribord lumineuse.

**Toutes ces corrections sont consultables sur :**  
**[www.pilotecotier.com](http://www.pilotecotier.com)**

**Pour faire part de vos observations :**  
**[contact@pilotecotier.com](mailto:contact@pilotecotier.com)**